

Cousance ● La commune honorée par le label « Villages et villes citoyen(ne)s »



Christian Bretin est heureux de cette distinction.

Photo Benjamin Grappe

Choisie parmi 350 candidatures, la ville de Cousance fait partie des 27 communes françaises à avoir le label « villages et villes citoyen(ne)s ». Une fierté pour le premier magistrat de la commune, Christian Bretin, et son équipe : « Cette année, 350 communes avaient candidaté pour 117 dossiers considérés comme recevables par l'association nationale Empreintes citoyennes, et qui récompense les communes qui œuvrent en faveur de la participation, de l'éducation et l'engagement des citoyennes et citoyens pour dynamiser la culture et l'action citoyennes. On s'était dit "pourquoi pas ?", puisque depuis 2014, nous avons engagé de nombreuses actions dans le sens de la citoyenneté dans notre commune. Mais ce qui a dû jouer en notre faveur, c'est l'action que nous avons menée pour faire venir deux nouveaux médecins à Cousance. »

Ainsi, le 9 avril dernier, au Sénat, le maire de Cousance, Christian Bretin, a reçu le label « Villages et villes citoyen(ne)s », en présence de Prisca Thevenot, ministre déléguée chargée du Renouveau démocratique et porte-parole du gouvernement.